

COMMUNIQUÉ

16/02/2021 – Brexit: Visites d'entreprises par le ministre Clarinval en Flandre occidentale et orientale

Le 16/02, le Ministre fédéral des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique, David Clarinval, a effectué une visite de travail en Flandre occidentale et orientale. Après une visite avec l'AFSCA au Port de Zeebrugge, le ministre a visité les entreprises Agristo à Wielsbeke et Brouwerij Huyghe à Melle. Le thème central de cette journée était le Brexit et son impact sur les entreprises. Le ministre Clarinval a voulu connaître de première main les défis auxquels les entreprises sont confrontées.

Avec trente camions par jour qui partent pour le Royaume-Uni, ce pays représente 35 % des exportations de produits de pommes de terre surgelés d'Agristo. L'entreprise s'était préparée bien à l'avance à la sortie du Royaume-Uni de l'UE, de sorte que l'impact du Brexit est assez limité. La plus grande difficulté provient de la tendance des services douaniers britanniques à privilégier le format papier, selon son CEO Hannelore Raes. Toutefois, Agristo prévoit également des contrôles supplémentaires le 1er avril et le 1er juillet. Le ministre Clarinval a été invité à en discuter avec ses collègues britanniques afin que les entreprises obtiennent plus de clarté sur la portée exacte de ces contrôles. Le ministre a déclaré qu'il est important de maintenir des lignes de communication ouvertes avec le gouvernement britannique. Le manque de numérisation des douanes britanniques est également une préoccupation importante qu'il partagera avec ses collègues européens.

Pour Brouwerij Huyghe, le Brexit s'ajoute aux conséquences de la pandémie de coronavirus et de la fermeture prolongée du secteur de la restauration. Le brasseur s'était également bien préparé au Brexit, mais son CEO Alain De Laet s'attend à une baisse des exportations vers le Royaume-Uni, le quatrième marché d'exportation de la société. « Nos clients sont confrontés à de nombreux problèmes à cause du Brexit : les coûts de transport augmentent à cause de l'ensemble des démarches administratives, les expéditions prennent également plus de temps, de sorte que les commandes de dernière minute ne sont plus possibles, les étiquettes sur la bière doivent être ajustées, des certificats supplémentaires sont désormais exigés, etc. »

Il est frappant de constater que lors des deux visites d'entreprises, l'attitude protectionniste de la France a été évoquée. Chez Agristo, il s'agissait des conditions strictes que les autorités françaises attachent à l'utilisation du label « Haute valeur environnementale » pour les produits biologiques, ce qui rend difficile la commercialisation de produits biologiques en France par les producteurs étrangers. Pour Brouwerij Huyghe, le protectionnisme français se manifeste par les droits d'accises élevés perçus sur les bières fortes. Ces bières sont principalement des bières d'importation, dont une grande partie provient de Belgique. Le ministre Clarinval a écouté ces remarques et a indiqué qu'il est prêt à y donner suite.

Contact: Wouter Van Gulck, directeur général de la Fédération des Chambres de Commerce belges
Tel : +32 (0)2 209 05 57 | E-mail : wvangulck@belgianchambers.be
<http://belgianchambers.be> | www.digichambers.be

La Fédération des Chambres de Commerce belges est la coupole de 13 Chambres de Commerce en Belgique et 33 Chambres de commerce belgo-luxembourgeoises à l'étranger.